

La Prévention : Enjeu économique & social

En 2025, le BTP souffre encore d'un déficit d'image, lié aux conditions de travail (dangers , risques , exigences, ...), qui le rend moins attractif que d'autres secteurs d'activité.

❖ Le BTP en 2024 :

1 749 000 actifs dans le bâtiment :

- ✓ 1 258 000 salariés (y compris alternants)
- ✓ 95 000 intérimaires (en équivalent-emplois à temps plein)
- ✓ 396 000 non-salariés (indépendants, artisans)

66% travaillent dans **le second œuvre** et 34% dans **le gros œuvre**.

- ✓ 440 000 entreprises dont 412 500 de taille artisanale

❖ **Les TP en 2024** : 8000 entreprises (59 % des entreprises de travaux publics sont des très petites entreprises employant entre 1 et 10 salariés)

326 000 actifs dans les TP

En 2024, le BTP emploie: 2 075 000 salariés



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

La prévention des risques professionnels, l'amélioration des conditions de travail peuvent largement contribuer à améliorer l'image des métiers de ce secteur industriel.

❖ **Dans le cadre de la prévention des risques professionnels**, il est essentiel de distinguer **les notions de danger, et de risque** :

Comprendre la différence entre risque et danger est fondamental pour une gestion efficace de la sécurité au travail.

Ces termes ont des significations bien distinctes

- ✓ **Le danger** : est la caractéristique non seulement d'un équipement, d'un produit ou d'un agent, d'une source d'énergie, mais également d'une situation de travail, d'une organisation de travail, d'un environnement de travail ,ou la survenue d'événements, susceptible , **de porter atteinte à la santé mentale ou physique du salarié**
- ✓ **Le risque professionnel** : résulte de l'exposition du travailleur, du fait de son activité professionnelle, à un danger.

L'exposition peut être ponctuelle ou prolongée, les effets sur la santé peuvent être immédiats ou différés (accident ou maladie), les causes uniques, ou multifactorielles.

L'évaluation des risques : est l'analyse de la probabilité , que ces dangers entraînent des dommages (AT/MP) , et d'évaluer leur gravité.

Fiche QSE # 2
@Cédric Wypiata

LA DIFFÉRENCE ENTRE RISQUE ET DANGER

Sécurité

En management sécurité, il est primordial de connaître la différence entre ces deux définitions.

DANGER	RISQUE
Où situation dangereuse , c'est la capacité ou la propriété de quelque chose à causer un dommage à la santé d'une personne. Cela peut être : <ul style="list-style-type: none">• Un équipement• Une substance• Une méthode de travail• Etc...	C'est la probabilité que le danger (ou situation dangereuse) parvient à causer à un dommage à la santé d'une personne. Plus la personne reste exposée au danger longtemps, plus le risque est grand. Il n'y a pas de risque sans danger.

Exemples de Danger → Risque

- ❖ Dans le BTP, **la multiplicité et la concomitance des expositions (poly expositions, coactivité)** favorisent la survenue de pathologies professionnelles, ou à caractère professionnel, à court ou à long terme, accentuant l'usure au travail.

La prévention joue aussi un rôle clé : *pour lutter contre la désinsertion professionnelle et limiter les risques d'inaptitude au travail ; (la loi du 02/08/2021 va dans ce sens) ; la prévention primaire doit être toujours privilégiée*

C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire de renforcer la diffusion **d'une solide culture de prévention en santé au travail en France et son appropriation par tous les acteurs.**



Les 3 niveaux de prévention



Prévention Primaire : Prévenir

- Agir et prévenir le risque à la source
- Centrée sur l'organisation du travail

Prévention secondaire : Protéger

- Protéger individuellement et collectivement
- Actions de formations, sensibilisations, etc.

Prévention Tertiaire : Réparer

- Prendre en charge les salariés en souffrance
- Approche curative individuelle



**LA PREVENTION PRIMAIRE : INDISPENSABLE ET RECOMMANDÉE !
LE SOCLE DE TOUTE DEMARCHE DE PREVENTION**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

La prévention ne doit pas être vue comme une contrainte, mais comme « un véritable levier de performance », de confiance, et de qualité de vie au travail.

Développer **une véritable culture de prévention**, c'est renforcer les bons réflexes, à tous les niveaux de l'entreprise ; que ce soit : dans les ateliers, sur les chantiers ou dans les bureaux, **la sécurité repose avant tout sur l'anticipation**.

Selon les statistiques publiées chaque année par **Eurostat**, la Direction Générale Statistique de la Commission européenne, environ **un travailleur européen sur dix est confronté à un accident du travail ou à un problème de santé lié au travail**.

Les coûts engendrés par l'ensemble des accidents du travail , et des problèmes de santé liés au travail , constituent un lourd fardeau pour tous les acteurs économiques : la victime, les proches, les collègues, l'entreprise, l'organisme d'assurance “accidents du travail/maladies professionnelles” (AT/MP), l'État, ainsi que la société en général.

Cette situation affecte en particulier la performance économique des entreprises :

L'approche de la dimension économique de la prévention est relativement récente ; la prévention contrairement aux idées reçues, elle entraîne des répercussions positives sur la

performance économique de l'entreprise, qui s'engage dans des actions concrètes d'amélioration des conditions de travail

L'augmentation de la sinistralité d'une année diminue immédiatement et de manière significative la performance de l'entreprise, et cet effet se poursuit les années suivantes.

Une augmentation de 10 % de la fréquence des AT diminue la productivité de 0,12 % et le profit de 0,11 %.

Cette corrélation est d'autant plus préoccupante **pour les petites entreprises** (moins de 20 salariés) qui, en cas d'augmentation de 10 % de la fréquence des accidents du travail, voient leur productivité chuter de 0,38 % et leur profit de 0,24 %.

Les entreprises de plus de 150 salariés ne sont pas épargnées, avec des conséquences sur leur profit étaillées sur deux à trois années.

Investir dans la Prévention se révèle donc être un levier incontournable pour la rentabilité des entreprises.

Un dossier expose des travaux conduits par l'INRS, visant à mesurer et analyser les éventuels bénéfices apportés par la prévention, au travers d'exemples situés à différents niveaux de la chaîne reliant la prévention, les conditions de travail, la sinistralité , et les performances économiques, tels que les liens potentiels entre conditions de travail et sinistralité ou encore sinistralité et productivité.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

La prévention des risques professionnels est indispensable, tant pour les travailleurs que pour les employeurs.

- ✓ **Pour les travailleurs** : la prévention permet de travailler dans un environnement sain et sécurisé, ce qui réduit le risque d'accidents et de maladies professionnelles.

Elle permet aussi d'améliorer le bien-être au travail, ce qui se traduit par une meilleure santé, une meilleure qualité de vie et une plus grande satisfaction professionnelle.

- ✓ **Pour les employeurs**, la prévention permet de réduire les coûts liés aux accidents et aux maladies professionnelles, tels que les coûts médicaux, les indemnités d'incapacité temporaire ou permanente, ou encore les coûts de remplacement des travailleurs absents.

Elle permet également d'améliorer la productivité, la qualité du travail, et la réputation de l'entreprise.

Prévention et performance des entreprises : quels liens ? DO 47 HST dossier INRS 04/2025

Sinistralité et performance économique des entreprises : notes scientifiques et techniques (NS 384) INRS 09 /2023

Une étude économique effectuée par l'OPPBTP le confirme : 101 cas de prévention illustrés avec bilans chiffrés.

En Savoir Plus :

Prévention et performance : un duo gagnant-gagnant OPPBTP 2023

Prévention et performance d'entreprise. Panorama des approches et des points de vue INRS 07/2018

L'évaluation économique des actions de prévention, est devenue ***un outil courant***

Une étude de l'IRSST permet de développer des connaissances et des outils en lien avec le calcul de la rentabilité des investissements en prévention des lésions professionnelles dans les entreprises.

Il s'agit d'un document de référence, dans lequel on présente et décrit les différents concepts méthodologiques liés à la réalisation d'une analyse de rentabilité portant sur la prévention des lésions professionnelles



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Comment peut-on estimer la rentabilité d'un investissement en prévention ? IRSST 20/10/2020

- ❖ **La prévention, moteur d'innovation et de modernisation du BTP, Chaire Prévention et Performance dans le BTP (09/2025)**

Les conclusions de la Chaire Prévention et Performance dans le BTP (OPPBTP, CentraleSupélec, Terélian (groupe Vinci), Eiffage Infrastructures et le groupe Legendre) affirment que la prévention peut être une clé de compétitivité, si elle est intégrée au quotidien. ; ***« la prévention et la performance peuvent converger ».***

Cela nécessite toutefois la participation de tous les acteurs du chantier.

Trois axes :

1/Prise de conscience collective : le jeu de la Chaire :

Le jeu d'entreprise est un outil à destination des équipes de direction et d'encadrement , permettant aux équipes de direction et d'encadrement (responsables prévention en entreprise), de piloter un chantier fictif , et d'observer les effets de leurs décisions (intégrant ou non la prévention) sur la productivité, les coûts, les délais et la sécurité, et en constater les impacts.

Cet exercice met en évidence le fait que la réussite passe par une approche intégrée, où les choix organisationnels et managériaux influencent directement à la fois la prévention et la performance.

- Favorise la prise de conscience collective , et le dialogue entre métiers, tout en proposant un cadre de réflexion , transférable aux pratiques de terrain.
- Fait évoluer les représentations des acteurs du BTP en se formant à la relation prévention-performance
- Permet aux préventeurs de s'approprier l'approche positive de la prévention

2 / Méthode du « Champ de forces »



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Transposable dans toute entreprise du BTP, elle consiste à « *identifier les paramètres contextuels sur lesquels agir, pour que les modes d'action en prévention mis en œuvre aient des retombées positives en performance* ».

Cette méthodologie permet notamment d'établir « *un diagnostic participatif* » des facteurs influant sur la prévention et la performance et d'ensuite « *définir un plan d'action concret* ».

Ce sont donc les entreprises elles-mêmes qui sont actrices de la convergence entre prévention et performance.

A titre d'exemple, la posture du préventeur en entreprise fait partie des leviers d'action potentiels.

Il est important que cet acteur « *dialogue avec les opérationnels sur les problèmes posés par la production* » ; les solutions doivent venir *des acteurs du terrain , et ne pas être uniquement recherchée par le préveteur*.

Le dialogue et l'intégration de tous les compagnons, dont les intérimaires, dans les démarches de prévention, « *jouent un rôle essentiel pour sécuriser les opérations et améliorer l'efficacité*

collective » ; cela passe, entre autres, par une « *participation active aux réunions* » (ex. : quarts d'heure sécurité).

Leurs retours et expériences permettent une meilleure cartographie des risques, et une cohésion d'équipe renforcée, en considérant les enjeux respectifs

Il faut « *casser les barrières hiérarchiques* » afin d'avoir « *une parole complètement libérée* »

Les compagnons sont trop souvent considérés comme des acteurs en marge du chantier.

3/ Méthode de la « Ligne du temps ».

Elle vise à mettre en commun **les événements ou problèmes** ayant marqué la vie du chantier et les solutions originales , que les équipes ont apportées, portées par le désir de faire avancer la tâche, et faciliter le travail tout en évaluant leur portée, pour les intégrer aux méthodes de l'entreprise.

Elle permet ainsi de capitaliser sur les savoirs , et savoir-faire opérationnels qui ont un impact positif sur la performance.

Mise en évidence du rôle décisif des solutions techniques et organisationnelles déployées , lorsque des aléas et imprévus représentent un point bloquant ,pour faire avancer le chantier.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Ces solutions se révèlent souvent comme étant de véritables innovations., elles ont le double effet de réduire les risques, et d'accroître la performance.

Ces propositions ouvrent la voie à un changement de paradigme : considérer la prévention non plus comme une obligation réglementaire, mais comme **un levier stratégique au service de la performance globale des entreprises**, et de la pérennité du secteur.

La relation entre prévention et performance décryptée, Cahier des résultats de la Chaire Prévention et Performance dans le BTP OPPBTP Guide 09/2025

- ❖ L'OPPBTP montre que dans 80 % des cas étudiés, le bilan prévention est jugé “excellent”, avec une suppression , ou une réduction forte du risque ; dans plus de 90 % des cas, l'impact économique effectif de l'action de prévention réalisée, s'est avéré positif.

Lorsqu'il ne l'était pas, des gains étaient bel et bien générés , mais ne suffisaient pas à amortir les dépenses engagées.

En conclusion, l'**OPPBTP** constate que : **pour 1€ investi, le retour observé s'élève en moyenne à 2,19 €,**

Soit un niveau similaire à celui calculé par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) qui affirme en 2011 que « les entreprises peuvent espérer un retour potentiel de 2,20 € pour chaque euro investi dans la prévention, par année et par salarié”

Les TPE obtiennent le meilleur rendement moyen de : 3,11€ ;

Un quart des actions coûtent moins de 5000€, et ont un rendement dix fois supérieur à la moyenne.

Le retour sur investissement moyen est de 1,5 an (1,2 pour les petites entreprises).

Une étude d'EUROGIP (02 /2017) dénote aussi un effet positif entre, *d'une part, le niveau de santé et sécurité au travail et, d'autre part, la performance économique globale des entreprises.*

Celles-ci ont donc tout intérêt à investir dans la prévention des risques professionnels, et plus généralement à favoriser de bonnes conditions de travail.

C'est un véritable enjeu économique pour les MPE/TPE/PME

L'attention portée à la santé/sécurité, contribue *aux progrès de la performance globale de l'entreprise (Rapport Lecoq 07/2018)*.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

En Savoir Plus :

Prévenir les risques professionnels : un enjeu économique pour l'entreprise
03/2017Eurogip

Dans un rapport de recherche de l'International Social Security Association (ISSA)

On trouve les résultats d'une étude internationale sur le thème :
«Coûts et avantages des investissements dans la sécurité et la santé au travail».

Top 5 des effets de la SST dans l'entreprise :

- ❖ Réduction des risques
- ❖ Meilleure sensibilisation aux risques
- ❖ Diminution des comportements dangereux et des accidents
- ❖ Amélioration de l'image de l'entreprise
- ❖ Renforcement de la culture d'entreprise

Top 5 des avantages de la SST :

- ✓ Amélioration de la motivation et de la satisfaction des salariés
- ✓ Amélioration de l'image de l'entreprise

- ✓ Prévention des perturbations
- ✓ Attention soutenue à la qualité
- ✓ Baisse du temps de compensation après les perturbations

Rendement de la prévention :

Rendement de la prévention: calcul du ratio coût-bénéfices de l'investissement dans la sécurité et la santé en entreprise International Social Security Association (ISSA) 2011

En Europe, **les MPE/TPE/PME représentent plus de 90 % de l'ensemble des entreprises (tous secteurs confondus)**, emploient 67 % de la population salariée et participaient à hauteur de 57 % à la création de valeur ajoutée.

Cependant, leurs salariés sont plus exposés aux risques professionnels.

Les effets économiques des mesures de Santé et Sécurité au travail y sont trop souvent négligés.

La Santé Sécurité au Travail fait "**figure d'épouvantail**" pour certaines TPE/PME, apparaissant davantage comme

- ✓ Un poids supplémentaire sur les charges d'exploitation qu'un investissement d'avenir.
- ✓ Un ensemble d'exigences et de contraintes lourdes empêchant de travailler.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Une enquête INRS de 2014 auprès des petites entreprises montre que la prévention est encore perçue comme une contrainte.

L'enquête ESENER 2 de 2014 par l'EU-OSHA (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail) :

Montre que 85% des entreprises de l'EU invoque **une obligation légale** pour gérer la sécurité santé au travail.

La prévention apparait encore comme une obligation, et ne fait pas encore partie de la culture des entreprises quel que soit le secteur.

En 10 /2017 l'enquête nationale auprès des artisans (IRIS ST, CAPEB, OPPBTP)

Montre que :

- ✓ 94% des chefs d'entreprises artisanales considèrent **que les actions de prévention** préservent la santé et la sécurité de leurs salariés
- ✓ 61% qu'elles donnent une bonne image de l'entreprise
- ✓ 52% qu'elles améliorent la performance de l'entreprise

- ✓ 64% déplorent un manque d'implication des salariés pour les questions de santé sécurité.

La tarification actuelle des AT et des MP n'incite pas suffisamment les entreprises à s'investir dans la prévention estime la Cour des comptes dans **son rapport sur la sécurité sociale publié le 04 /10/2018**.

Les coûts financiers indirects sont difficilement mesurables, mais ont néanmoins **à moyen et long terme** un fort impact sur la vie économique de l'entreprise.

La baisse du taux d'absentéisme de l'entreprise (en partie lié aux conditions de travail), *la stabilisation de l'activité professionnelle* des salariés, *la baisse du turnover* (qui conduira à baisser les coûts de remplacement et de formation des nouveaux salariés), ou encore *l'augmentation de la productivité* des salariés associée à cette sécurisation au travail.

Il n'y a pas de retour économique observable à très court terme, mais les effets seront bénéfiques pour une meilleure qualité de vie en général, laquelle influe sur les conditions physiques , et mentales des salariés.

La prévention c'est 25 % d'absentéisme en moins, et 3,5 fois moins de turn-over.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Assurer la sécurité et la santé des salariés est une obligation légale pour les employeurs, mais au-delà de son caractère réglementaire, investir dans la prévention des risques professionnels **peut également s'avérer un facteur de réussite économique pour l'entreprise.**

La prévention est toujours bénéfique lorsqu'elle s'accompagne **de la mise en place de technologies et matériels plus récents.**

Ainsi, la mécanisation des activités physiques contraignantes, en plus de soulager les salariés, est presque toujours accompagnée d'une hausse de la productivité et d'économies d'échelles majeures.

La prévention ne doit plus apparaître comme une contrainte réglementaire, **mais comme un atout, à faire valoir dans l'optimisation et la gestion de l'appareil productif.**

L'INRS a publié **un document sur le lien entre prévention des risques professionnels et performance dans l'entreprise (05/2017).**

En Savoir Plus :

8 jours pour tout changer ! Comment booster la performance de vos chantiers grâce à la prévention OPPBTP 12/2023

Pour le Professeur W. Dab (Pr honoraire de la chaire Hygiène et Sécurité du CNAM) : Prévention BTP 10/2017 :

« La santé est l'un des rares sujets consensuels dans l'entreprise, l'investissement en prévention peut avoir **des bénéfices économiques**, mais aussi des bénéfices immatériels indirects, notamment **celui de créer un climat de confiance** c'est une condition très importante pour la compétitivité et la performance de l'entreprise. »

« *La prévention et l'anticipation des risques professionnels sont des enjeux majeurs pour la qualité de vie au travail, et un levier de compétitivité pour l'entreprise* ».

- ❖ Faire de la prévention un levier de performance et de durabilité

La valeur santé en entreprise Cercle vulnérabilité & Société think & action tank indépendant 11/2025



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- ❖ Prévention en santé au travail : défis et perspectives Conseil Economique Social Environnemental Etude CESE 04/2025

La prévention des risques professionnels, notamment ceux qui sont accentués, par les mutations du monde du travail , et le changement climatique (exposition aux fortes chaleurs) exigent une approche renouvelée

Le CSE prône un décloisonnement, avec une approche interdisciplinaire : **santé publique, santé au travail, et santé environnementale**

La prévention est un réel levier de performance sociale & économique, et la santé au travail est un « actif » partagé par tous les acteurs de l'entreprise

- ❖ **Former tous les acteurs :**

Renforcer et amplifier les formations en santé au travail et santé- environnement dans les études de médecine , et les élargir à l'ensemble des professionnels de la santé et de la prévention primaire

Étendre les formations aux acteurs du dialogue social (salariés et employeurs) dans les entreprises , et les fonctions publiques

❖ Identifier et prévenir en accompagnant les employeurs et salariés :

Renforcer l'accompagnement des employeurs, particulièrement les TPE, dans leur démarche de prévention

Adopter une approche générée pour l'identification des risques (dont ceux liés au réchauffement climatique) et pour la prévention (en s'appuyant sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP))

❖ Anticiper par l'écoute et le dialogue social :

Inscrire le principe d'écoute des salariés, parmi les principes généraux de prévention du code du travail (article L.4121- 2)

Négocier sur l'articulation des temps de vie professionnel et personnel au niveau des branches et des entreprises, y compris dans les fonctions publiques

Dans la continuité de ses travaux, le CESE propose **neuf pistes de réflexion** pour de futurs débats entre partenaires sociaux et pour la société dans son ensemble

❖ Passer d'une logique de gestion du risque, à une logique d'investissement social.

Quelle responsabilité des donneurs d'ordre en matière de santé-sécurité au travail, notamment à l'égard des personnels de la sous-traitance ?



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Quels enseignements tirer des pratiques de mixité et de diversité au sein des collectifs de travail sur la bonne santé et la performance au travail ?

Prévention en santé au travail : défis et perspectives Etude CESE 04/2025

Prévention en santé au travail : défis et perspectives fiche résumé CESE 04/2025

La prévention en santé : Passons aux actes You Tube séance du CESE 08/04/2025

« La qualité de vie au travail ,la santé globale font sortir la santé au travail du seul champ des risques ,et mettent l'accent sur **la culture de prévention**.

La culture de prévention s'applique aussi bien à l'employeur qu'aux travailleurs, chacun pour ce qui le concerne.

La culture de prévention doit devenir **une compétence ; c'est une tournure d'esprit qui s'acquiète** , et peut être identifiée et reconnue dans la manière de gérer une situation concrète.

Elle contient une dimension éducative , et une compréhension des déterminants de la santé (l'éducation sanitaire tout au long de la vie est essentielle)

À titre d'illustration, le fait de lutter contre la sédentarité au poste de travail , est une façon d'intégrer une problématique de santé publique , dont l'entreprise tirera un bénéfice en limitant les risques d'apparition de certaines pathologies et donc d'absentéisme.

❖ La santé au travail **doit devenir l 'affaire de tous**, et non plus le cercle réservé à des experts de la prévention, **plutôt rares dans les PME**

❖ La Fédération nationale des travaux publics (FNTP) en partenariat avec :

Le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAM)

L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles (INRS)

L'Organisme Professionnel de Prévention du BTP (OPPBTP)

Ont signé le **11/05/2023** une convention nationale de partenariat **pour l'amélioration continue de la santé au travail dans le secteur des Travaux Publics** pour les cinq prochaines années **2023/2027**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Sur une durée de 5 ans, la convention engage les différents acteurs à :

- Favoriser la démarche d'évaluation des risques
- Identifier et promouvoir les bonnes pratiques de prévention
- Favoriser les échanges entre les réseaux des partenaires au niveau territorial
- Accompagner la mobilisation des entreprises pour réduire leur sinistralité
- Renforcer la prévention des risques professionnels dans les formations

Convention nationale de partenariat pour l'amélioration continue de la santé au travail dans le secteur des TP 11/05/2023

En Savoir Plus :

Santé et sécurité au travail : qui fait quoi ? ED 6141 INRS 09/2015

❖ **Statistiques AT/MP dans le BTP 2024 :**

1 924 223 salariés en activités ou chômage partiel en 2024 (- 0,9%) par rapport à 2023 (1 920 911)

❖ **AT** : poursuivent leur baisse , supérieure à la diminution des effectifs

72 633 - 5,4% par rapport à 2023 (76 758) ; 4 125 AT de moins qu'en 2023.

Indice de fréquence (IF) : 38,1 accidents pour 1 000 salariés (- 4,5%), contre 40 en 2023, à son niveau le plus bas depuis plus de 20 ans

Incapacités permanentes (IP) : repartent à la hausse : 5103 ; +3,9% par rapport à 2023 (4913) ; dont IP > 10% : 2160 soit + 12,4% par rapport à 2023 (1922)

AT mortels : 146 – 2% par rapport à 2023 (149)

- 60 décès ont une origine professionnelle (soit plus de 40%) ; dont 22 décès par chutes de hauteur (soit 15% des 146 décès AT)
- 78 décès (routier ou non routier) sont liés à des malaises (53%) ; dans les tranches d'âge 45-54 ans et 55 ans et plus
- 4 décès liés à un risque routier (hors malaises)
- 4 décès liés à un suicide



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Journées d'incapacités temporaires de travail (IT) / arrêts de travail: repart à la hausse 7 073 816 ; +1,7% par rapport à 2023 (6 955 915)

❖ **Les grands risques à l'origine des AT en 2024 :**

- Les manutentions manuelles (49%) – 3%
- Les chutes de hauteur (16%) - 1%
- L'outillage à mains (15%) + 2%
- Les chutes de plain-pied (12%) +2%

Ces 4 risques représentent 93% des AT (contre 91% en 2023)

Les risques de chutes de hauteur et chutes de plain-pied : représentent environ 30% des AT

- Le risque routier et le risque machine (représentent un peu plus de 2% chacun)

7 667 AT concernant des salariés intérimaires par rapport aux 72 633 AT du CTN, ils augmentent de 10,6% le nombre d'AT concernant ce CTN

Les accidents du travail des salariés en intérim, s'établit à 26%, donc surreprésenté

Le CTN B apparaît surreprésenté pour les des AT de l'intérim , puisque sa part au sein de l'ensemble des AT s'établit à 13%

❖ **Accidents de trajet :**

5036 (-1,8%) contre 5127 en 2023

25 décès (idem à 2023) , la perte de contrôle d'un moyen de transport est plus souvent mise en cause (3/4des cas)

L'indice de fréquence trajet baisse en 2024 (2,6 accidents de trajet pour 1 000 salariés)

Le nombre de journées d'IT pour accident de trajet poursuit la dynamique à la hausse amorcée depuis 8 ans, avec une augmentation de 3,1% entre 2023 et 2024.

❖ **Maladies professionnelles**

7 238 MP (+4,5%) contre 6925 en 2023

- ✓ 88% sont des troubles musculosquelettiques (TMS) : tableaux MP 57, 69, 79, 97 et 98 : 6358 (+4,7%) contre 6074 en 2023



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Le tableau **MP 57** : affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail concentre la majorité des TMS (79% des MP du CTN B) ; il représente 5050 cas (+278, cas ; +5,8%) contre 4772 en 2023
- Le tableau **MP 98** :affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes représente 692 cas ;- 3,8% (contre 719 en 2023) , soit près de 10% des MP du CTN B
- Le tableau **MP 79** : lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif : représente 474 cas ; + 4,4% (contre 454 en 2023) soit 6,5% des MP du CTN B
- Tableaux **MP 30, 30 bis et 30 ter** concernant l'amiante : 427 (+4,9%) , contre 407 en 2023

Les cancers de l'amiante représentent plus de la moitié (56%) des MP liées à l'amiante, soit 240 cas en 2024

- ✓ Cancers hors amiante : 47 (+17,5%) ,

- 14 cancers de la vessie au titre tableau MP 15 ter (10 cas contre 5 en 2023) ; ou du tableau MP 16 bis (4 cas) ; contre 9 au total en 2023
- 11 cancers broncho-pulmonaires ou bronchique : au titre du tableau MP 6 ; MP 10 ter ; 16 bis ; 20 bis, ou 25)
- 9 cancers de l'ethmoïde et des sinus de la face : au titre du tableau MP 47

- ✓ ***Le nombre de maladies ne faisant pas l'objet d'un tableau de MP*** et dont l'origine professionnelle est reconnue dans le cadre de l'alinéa 7, s'établit à **248** (contre 229 en 2023).

- Les maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif (dorsalgies, atteintes des disques cervicaux, atteintes d'autres disques intervertébraux, larthroses...), représentant en 2024 56% des MP alinéa 7 (contre 48% en 2023)

- Les épisodes dépressifs, troubles anxieux, etc., représentent près de 30% des MP alinéa 7 : **67 cas -9%** en 2024 (contre 74 en 2023)

- Le nombre de journées d'incapacité temporaire (IT) pour MP augmente de **+ 3,1%** par rapport à 2023).



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

2 232 314 millions de journées d'arrêt de travail ont fait l'objet d'un versement d'indemnité journalière au titre d'une maladie professionnelle. (contre 2 165122 en 2023)

- **4 006 MP** avec incapacité permanentes (IPP) : à la hausse **+7,5%** contre 3725 en 2023 ; les IP de 1 à 9% (2 134) sont les plus nombreuses.
- **45 décès** ; précédemment, le nombre de décès MP oscillait généralement entre 23 et 37 cas annuels
- ✓ Décès par cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante MP 30 bis : 22 cas
- ✓ Décès : par affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante MP30 : 16 cas
- ✓ Décès : par affections professionnelles provoquées par les poussières de bois MP 47 ; et un hors tableau : 4cas
- ✓ Décès : par affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille MP 25 : 2 cas
- ✓ Décès : par affections cancéreuses provoquées par les goudrons de houille, les huiles de houille, les brais de houille et les suies de combustion du charbon MP 16 bis :1 cas

✓

Livret de sinistralité AT/MP 2024 CTN B Industries du BTP 11/2024

**Livrets de sinistralité pour chaque secteur d'activité (CTN) 2007 à 2024 :
Assurance maladie risques professionnels 11/2025**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique